



C.P. 22, Magog  
Québec J1X 3W7  
(866) 992-0470



## RAPPORT DE TEST DE RADON

No. de rapport : 201211-07632

**Client :** Yves Blanchette  
1111 Ouest  
Sutton, Qc  
J0E 2K0

**Site de test :** Yves Blanchette  
1111 Ouest  
Sutton, Qc  
J0E 2K0

Des mesures à court terme de dépistage du radon ont été obtenues avec des chambres d'ionisation à électret E-PERM utilisées sur le site de test en rubrique par: QuébecSpec Inc, NEHA-PPRN.

No. série électret	Type	Emplacement	Début du test		Fin du test		Résultats Bq/m3
			date / heure jj/mm/aa hh:mm am	date / heure jj/mm/aa hh:mm am			
SFV061	LST	Sous-sol	21/10/2012	8:00:00 AM	29/01/2013	5:30:00 PM	628.4

**Taux de radon mesuré dans : Sous-sol**

**628.4**

**Bq/m3**

Limite de la concentration moyenne annuelle canadienne :

200

Bq/m3

**Déployé par :** Pascal Blanchette - certification NEHA-NRPP #106535 RT

**Retiré par :** Yves Blanchette

**Analysé par :** Daniel Ouellette - certification NEHA-NRPP #106608 RT

**Conditions de test :** Conditions de bâtiment fermé rencontrées

**Falsification :** Aucune falsification observée

**Commentaires :**

### Information sur le radon

Le radon est un gaz radioactif incolore, inodore et insipide. Il résulte de la désintégration naturelle de l'uranium dans le sol, les couches rocheuses et l'eau. Le seul risque connu associé à une exposition au radon est un risque accru de contracter le cancer du poumon.

Des mesures correctives doivent être adoptées dans les unités d'habitation dont la concentration annuelle moyenne de radon est supérieure à 200 Bq/m3 dans l'aire normalement occupée.

Si le taux de radon dans votre domicile est inférieur à 200 Bq/m3, les lignes directrices de Santé Canada disent qu'il n'y a pas lieu d'agir. Cependant, même un faible taux de radon entraîne des risques pour la santé. C'est une bonne idée d'essayer d'abaisser votre taux de radon le plus possible, même si c'est déjà inférieur à 200 Bq/m3.

Si le taux de radon dans votre domicile se situe entre 200 et 600 Bq/m3, vous devriez effectuer les réparations nécessaires dans un délai de deux ans.

Si le taux de radon dans votre domicile est supérieur à 600 Bq/m3, vous devriez effectuer les réparations nécessaires dans un délai d'un an.